



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-128970>

Département(s) de publication : **20B**

Annonce n° **24-128970**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** ODARC - Etablissement public à caractère industriel et commercial

**Correspondant :** MME BIANCHINI Marie-Pierre, Directrice par intérim

**Adresse :** Avenue Paul Giacobbi, B.P. 618 20601 BASTIA

**Coordonnées :**

Téléphone : 0495309530

Télécopieur : 0495338605

Courriel : marches-publics@odarc.fr

Adresse internet : <http://www.odarc.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Transport aller/retour de marchandises et matériels pour le Salon de l'agriculture 2025

**Lieu d'exécution :** Paris porte de Versailles .Le transport des marchandises et matériels au départ d'Ajaccio et de Bastia vers Paris Porte de Versailles, Aller/Retour, 75015 PARIS

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** <br/>Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.<br/>Le présent marché porte sur l'organisation, le transport de marchandises et de matériels pour le Salon de l'Agriculture 2025 qui se déroule du samedi 22 février au dimanche 02 mars 2025.<br/>

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

5 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

## Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 80%
- Valeur technique : 20%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 02/12/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 24/FS/011

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRM02 Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Le financement est effectué sur les fonds propres de l'ODARC. Le mode de règlement choisi est le paiement par mandat administratif. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano 20407 Bastia Tél : 0495328866 Fax : 0495323855 Mel : [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr) Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges relatif aux marchés publics, secrétariat du comité, place Félix Baret, CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460 Mel : [catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre. - Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2024